

PRINTEMPS 2023

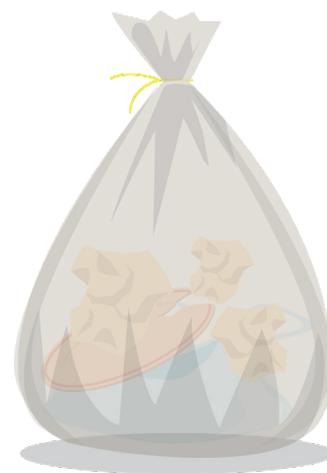
LA DISTRIBUTION GRATUITE DE SACS TRANSPARENTS

pour la collecte des ordures ménagères
S'ARRÊTE

POURQUOI ?

La Communauté de communes Granville Terre & Mer a fourni gratuitement des sacs transparents pour vous accompagner au changement de pratique de collecte. Leur transparence permet de vérifier la conformité du tri et d'en limiter les erreurs. **Aujourd'hui, l'intercommunalité fait le choix de transférer le coût lié à l'achat de ces sacs vers d'autres dépenses qui ne cessent d'augmenter [coûts de collecte et d'enfouissement, taxe générale sur les activités polluantes, etc.].**

Toutefois, l'utilisation de sacs transparents reste obligatoire !



OÙ PUIS-JE ME PROCURER DES SACS TRANSPARENTS ?

Dans les commerces ou grandes surfaces de proximité.

Une communication leur a été adressée pour qu'ils vous proposent une gamme de produits conformes.

COMMENT RÉDUIRE MA CONSOMMATION DE SACS ?

En diminuant la quantité de mes ordures ménagères.

Vous pouvez désormais déposer tous vos emballages (plastiques, cartons, acier, aluminium...), tous vos papiers, ainsi que le verre, dans les colonnes de tri prévues à cet effet et présentes sur l'ensemble des 32 communes du territoire.

De plus, si vous possédez un jardin, le compostage vous permettra de diminuer de 40 % le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.

Moins de
20 €
/ an

C'est l'estimation moyenne du coût d'achat des sacs transparents pour un foyer de 4 personnes.

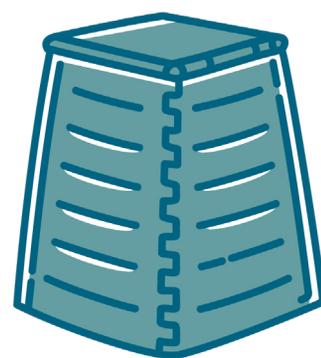


Les premiers résultats de la mise en place de l'extension des consignes de tri sont encourageants et montrent votre implication : grâce à vous, 190 tonnes d'ordures ménagères n'ont pas été enfouies. Et ce sont près de 38 tonnes d'emballages (plus volumineux que lourds) et 123 tonnes de verre supplémentaires qui ont ainsi pu être valorisés en 3 mois !

JE SOUHAITE M'ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR, COMMENT FAIRE ?

La Communauté de communes met à votre disposition des composteurs individuels (345 litres ou 620 litres) moyennant une participation financière de 10 €.

Vous pouvez demander le vôtre en contactant le service déchets de Granville Terre & Mer par téléphone ou par mail (coordonnées ci-dessous).



UN DOUTE, **UNE QUESTION ?**

Service déchets Granville Terre & Mer

 02 33 91 92 60

 servicedechets@granville-terre-mer.fr

